



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Rabat, le 21 novembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tenue de la 10^{ème} session du Conseil d'Orientation Stratégique de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier

- Amélioration des indicateurs dans les zones des oasis et de l'arganier
- Un plan d'action ambitieux pour la période 2024-2026

Le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, M. Mohammed Sadiki, a présidé mardi 21 novembre 2023 à Rabat, la 10^{ème} session du Conseil d'Orientation Stratégique de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA). Ont pris part à cette session la Présidente du Conseil régional de Guelmim Oued-Noun, Mme Mbarka Bouaida, le Président du conseil de la Région Drâa-Tafilalet, M. Hro Abrou, le Président de la Fédération Nationale des Chambres d'Agriculture, M. Lahbib Bentaleb, le Vice-Président de la Région Souss-Massa, M. Mohamed Oudor, les membres du conseil et les représentants des départements ministériels concernés et établissements partenaires.

La session a porté sur la présentation du bilan se rapportant à la mise en œuvre de la stratégie de développement des zones oasiennes et de l'arganier au cours de la décennie 2012-2022 ainsi que les orientations stratégiques futures de l'Agence, son plan d'action pour la période 2024-2026 et le programme global de développement des zones oasiennes et de l'arganier à l'horizon 2030.

Dans son allocution d'ouverture, le Ministre a souligné le chemin exemplaire parcouru par l'ANDZOA, depuis la présentation de la stratégie de l'Agence devant Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, Que Dieu l'Assiste, en octobre 2013 à Errachidia, grâce à l'implication et à la mobilisation de tous les acteurs du territoire.

En matière de développement humain au niveau des zones oasiennes et de l'arganier, la plupart des indicateurs enregistrent une nette amélioration. Il s'agit

notamment de la réduction du taux de pauvreté et l'amélioration de l'accès aux infrastructures de base.

Le Ministre, a insisté sur l'importance de la coordination, de la convergence des actions et le partenariat entre tous les acteurs du développement territorial, en mettant l'accent sur la poursuite des efforts déployés dans la priorisation des axes du Nouveau Modèle de Développement (NMD), en particulier les volets relatifs à l'emploi, l'intégration des jeunes et des femmes et de tous les marocains du monde conformément aux orientations de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI Que Dieu l'Assiste.

Lors de sa présentation, Mme Latifa Yaakoubi, Directrice Générale de l'ANDZOA, a mis en exergue les réalisations importantes enregistrées au niveau de la zone d'action durant la décennie 2012-2022, en termes de projets et d'indicateurs de développement, de suivi des filières de production, de gestion des connaissances et de renforcement de la recherche scientifique, de financement et de coopération internationale. Parmi les projets phares auxquels l'agence a accordé la priorité, le renforcement de « l'offre santé », le désenclavement, l'encouragement de l'entrepreneuriat en milieu rural, l'autonomisation économique des femmes et la préservation de l'environnement.

La Directrice Générale de l'ANDZOA a également présenté le plan d'action pour la période 2024-2026 et les lignes directrices de la nouvelle stratégie de développement des zones oasiennes et de l'arganier à l'horizon 2030. A cet effet, elle a signalé que l'ANDZOA est appelée à relever des défis majeurs durant la prochaine décennie, afin qu'elle puisse atteindre les objectifs stratégiques qui lui sont assignés.

Il est à noter que la vision 2030 a fixé 3 orientations stratégiques pour accélérer le processus de développement dans la zone d'intervention de l'Agence : le renforcement de la résilience des territoires et des écosystèmes face au changement climatique, l'amélioration du bien-être social des populations en milieu rural et urbain et la diversification et internationalisation de l'économie de la zone d'intervention pour la rendre plus compétitive en l'orientant vers les secteurs à forte valeur ajoutée.

Au terme de la session, le Président du Conseil d'Orientation, M. Mohammed Sadiki, a renouvelé ses remerciements à tous les partenaires de l'ANDZOA : Ministères, Régions, Collectivités territoriales, bailleurs de fonds nationaux et internationaux, ainsi qu'à toutes les administrations et acteurs dans la zone d'intervention de l'Agence pour toutes les initiatives et le soutien fournis en invitant tous les membres à accompagner au mieux l'Agence dans l'élaboration et la mise en œuvre de sa nouvelle stratégie de développement à l'horizon 2030.